



Managem

Résumé du dossier d'information relatif à la mise à jour annuelle et occasionnelle du programme d'émission de billets de trésorerie pour l'exercice 2023 et au premier semestre 2024

Date de mise en place initiale du programme	Décembre 2017
Date de la dernière mise à jour du programme	Janvier 2024
Plafond du programme d'émission	2 000 000 000 MAD
Ancien plafond du programme d'émission	1 000 000 000 MAD

Conseiller financier

ATTIJARI FINANCES CORP.



التجاري للاستشارة المالية
Attijari Finances Corp.

Organisme chargé du placement

ATTIJARIWAFI BANK



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

Mise à jour annuelle et occasionnelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie :

A la date d'enregistrement du document de référence, l'AMMC a visé la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie. Le dit dossier est composé :

- Du document de référence ;
- De la note relative au programme de billets de trésorerie enregistrée par l'AMMC en date du 04/03/2025 sous la référence EN/EM/004/2025 et disponible sur le lien suivant : https://www.ammc.ma/sites/default/files/NO_MANAGEM_004_2025_5.pdf

La dite mise à jour a été visée par l'AMMC en date du 04 mars 2025 sous la référence VI/EM/005/2025.

AVERTISSEMENT

L'autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) a visé en date du 04 mars 2025 sous la référence VI/EM/005/2025 la mise à jour annuelle et occasionnelle du dossier d'information relatif à l'émission de billets de trésorerie par Managem.

Le dossier d'information visé par l'AMMC est disponible à tout moment au siège de Managem, sur le site internet de ce dernier (<http://www.managemgroup.com/medias/communiques-et-publications-0>) et auprès du conseiller financier. Il est aussi disponible dans un délai maximum de 48h auprès de l'organisme chargé du placement.

Le dossier d'information est mis à la disposition du public sur le site de l'AMMC www.ammc.ma.

Le présent résumé a été traduit par LISSANIAT sous la responsabilité conjointe dudit traducteur et de Managem. En cas de divergence entre le contenu du présent résumé et celui du dossier d'information visé par l'AMMC, seul le dossier d'information visé fait foi.

I. PRESENTATION DE L'OPERATION

I.1. Caractéristiques globales de l'opération

Conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi n°35-94 promulguée par le dahir n°1-95-3 du 24 Châabane 1415 (26 janvier 1995) et de l'arrêté du Ministre des Finances et des Investissements Extérieurs n°2560-95 du 09 octobre 1995 relatif aux Titres de Créances Négociables (TCN), la société Managem S.A. émet dans le public des billets de trésorerie portant intérêt en représentation d'un droit de créance pour une durée inférieure ou égale à un an.

Le Conseil d'Administration, réuni le 18 septembre 2017, a autorisé l'émission de Billets de Trésorerie avec un plafond de 1 000 000 000 MAD et a donné tous pouvoirs à M. Imad TOUMI, Président Directeur Général de Managem S.A., pour définir les caractéristiques de chaque émission réalisée dans le cadre du programme.

Le 25 septembre 2024, le Conseil d'administration a autorisé une augmentation du plafond du programme des Billets de Trésorerie de 1 000 000 000 MAD à 2 000 000 000 MAD, et a conféré tous pouvoirs au PDG ou à toute personne spécialement désignée par lui à l'effet de fixer les modalités des émissions des BT et de signer toute documentation juridique relative au programme.

Conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi n°35-94 promulguée par le dahir n°1-95-3 du 24 Châabane 1415 (26 janvier 1995) et de l'arrêté du Ministre des Finances et des investissements extérieurs n°2560-95 du 09 octobre 1995 relatif aux Titres de Créances Négociables, la société Managem S.A. a établi avec l'Organisme Conseil le présent dossier d'information relatif à son activité, sa situation économique et financière et son programme d'émission.

En application de l'article 17 de ladite loi, et tant que les TCN sont en circulation, ce dossier fera l'objet d'une mise à jour annuelle dans un délai de 45 jours passée la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes du dernier exercice.

En application des dispositions du deuxième alinéa de l'article 17 de la loi n° 35-94, la société Managem S.A. mettra à jour la note relative au programme d'émission de billets de trésorerie dans un délai d'au moins 15 jours avant la date de prise d'effet de tout changement aux caractéristiques dudit programme.

La société Managem S.A. mettra immédiatement à jour le dossier d'information en cas de tout événement susceptible d'avoir une incidence sur l'évolution des cours des titres émis ou sur la bonne fin du programme d'émission.

I.2. Objectifs de l'opération

La société Managem S.A. vise à travers le programme d'émission de billets de trésorerie à :

- optimiser le coût de financement à court terme en substituant, de manière partielle, aux concours bancaires existants des billets de trésorerie ;
- faire face à ses besoins de trésorerie ponctuels ;
- diversifier les sources de financement.

I.3. INVESTISSEURS VISES PAR LE PROGRAMME

Les investisseurs visés par les émissions dans le cadre du programme billets de trésorerie sont :

- Les personnes physiques ou morales, résidentes ou non résidentes de nationalité marocaine ou étrangère.

I.4. CARACTERISTIQUES DU PROGRAMME

Plafond du programme	2 000 000 000 MAD
Répartition du plafond global entre différents types d'instruments ou tranches	Non applicable
Durée autorisée pour le programme d'émission	Non définie

Source : Managem

I.5. CARACTERISTIQUES DES TITRES A EMETTRE

Nature des titres	Titres de Créances Négociables dématérialisés par inscription au dépositaire Central (Maroclear) et inscrits en compte auprès des affiliés habilités
Valeur nominale unitaire	100 000 MAD
L'encours maximum (en valeur)	2 000 000 000 MAD
L'encours maximum (en titres)	20 000
Forme juridique des titres	Billets de trésorerie au porteur
Maturité	Entre 10 jours et 12 mois
Taux d'intérêt	Fixé à chaque émission en fonction des conditions du marché
Intérêts	Post-comptés
Paieement du coupon	In fine, soit à l'échéance de chaque billet
Remboursement du capital	In fine, soit à l'échéance de chaque billet
Rang des billets de trésorerie	Le rang est assimilable à une dette ordinaire contractée par la Société. Le programme d'émission des billets de trésorerie n'est subordonné à aucune autre dette de la société.
Garantie	L'émission ne bénéficie d'aucune garantie
Notation	L'émission ne fait pas l'objet de notation
Négociabilité	Aucune restriction n'est imposée par les conditions de l'émission à la négociabilité des billets de trésorerie émis. Les titres sont négociables de gré à gré
Date de jouissance	A définir au moment de chaque émission
Date d'échéance	A définir au moment de chaque émission
Clause d'assimilation	Les billets de trésorerie émis ne font l'objet d'aucune assimilation à des titres d'une émission antérieure

Source : Managem

I.6. Syndicat de placement et intermédiaires financiers

Type d'intermédiaire financier	Entité	Adresse
Conseiller financier	Attijari Finances Corp.	163, Avenue Hassan II Casablanca
Organisme chargé du placement	Attijariwafa bank	2, boulevard Moulay Youssef Casablanca
Etablissement teneur de comptes	Attijariwafa bank	2, boulevard Moulay Youssef Casablanca
Service financier des titres	Attijariwafa bank	2, boulevard Moulay Youssef Casablanca

Source : Managem

Attijari Finances Corp. est une filiale à 100,0% d'Attijariwafa bank, laquelle a le même actionnaire de référence que Managem, à savoir AL MADA.

I.7. Période souscription

A chaque fois que Managem S.A manifesterait un besoin de trésorerie, Attijariwafa bank procéderait à l'ouverture de la période de souscription au moins 3 jours ouvrés avant la date de jouissance.

I.8. Identification des souscripteurs

Préalablement à la réalisation de la souscription, l'organisme chargé du placement doit s'assurer que le représentant du souscripteur bénéficie de la capacité à agir soit en sa qualité de représentant légal, soit au titre d'un mandat dont il dispose.

L'organisme chargé du placement doit s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories définies ci-dessus. A cet effet, ils doivent obtenir une copie du document qui l'atteste et le joindre au bulletin de souscription.

Catégorie des souscripteurs	Documents à joindre
Associations	Photocopie des statuts et photocopie du récépissé du dépôt de dossier
Enfants mineurs	Photocopie de la page du livret de famille attestant de la date de naissance de l'enfant
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément mentionnant l'objet qui fait apparaître l'appartenance à cette catégorie et : <ul style="list-style-type: none">▪ pour les Fonds Communs de Placement (FCP), le numéro du certificat de dépôt au greffe du tribunal ;▪ pour les Sociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV), numéro du registre de commerce et le certificat du dépôt au greffe du tribunal.
Personnes morales étrangères	Modèle des inscriptions au registre de commerce ou équivalent
Personnes morales marocaines	Modèle des inscriptions au registre de commerce
Personnes physiques non résidentes et non marocaines	Photocopie des pages du passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document

Personnes physiques résidentes et non marocaines	Photocopie de la carte de résident
Personnes physiques résidentes et ressortissants marocains à l'étranger	Photocopie de la carte d'identité nationale

Source : Managem

Toutes les souscriptions ne respectant pas les conditions d'identification susmentionnées seront frappées de nullité.

I.9. Modalités de souscription

Managem s'engage avant chaque émission à mettre à la disposition des investisseurs (préalablement à l'ouverture de la période de souscription) un document détaillant les modalités de l'émission et contenant les éléments cités au niveau de l'article 1.60 de la circulaire de l'AMMC n° 03/19.

Attijariwafa bank est tenu de recueillir les ordres de souscription auprès des investisseurs, à l'aide de bulletins de souscriptions fermes et irrévocables, après la clôture de la période de souscription, selon le modèle joint en annexe. Ces bulletins doivent être remplis, datés et signés par les souscripteurs ou leurs mandataires et transmis à l'organisme placeur. Par ailleurs, une copie du bulletin de souscription doit être remise au souscripteur.

Les souscripteurs peuvent formuler une ou plusieurs demandes de souscription en spécifiant le nombre de titres demandés et le montant correspondant.

Attijariwafa bank est chargé du traitement des ordres de souscription et du rejet des demandes ne respectant pas les modalités énoncées dans le dossier d'information.

L'organisme chargé du placement doit s'assurer, préalablement à l'acceptation d'une souscription, que le souscripteur a la capacité financière d'honorer ses engagements. L'organisme placeur déterminera librement les modalités de la garantie financière demandée aux souscripteurs, qui peut être un dépôt en espèces, en titres ou une caution. Pour les investisseurs institutionnels, il ne sera pas exigé de couverture de la souscription.

Les investisseurs peuvent effectuer plusieurs ordres auprès de l'organisme chargé du placement. Les ordres sont cumulatifs. L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que tous les ordres peuvent être satisfaits totalement ou partiellement en fonction de la disponibilité des titres.

Les souscriptions seront acceptées et enregistrées au fur et à mesure de leur confirmation par écrit à Attijariwafa bank et ce, jusqu'à atteindre le plafond de l'émission.

Toutes les souscriptions se feront en numéraire, quelle que soit la catégorie de souscripteurs :

- les souscriptions pour le compte d'enfants mineurs dont l'âge est inférieur ou égal à 18 ans sont autorisées à condition d'être effectuées par le père, la mère, le tuteur ou le représentant légal de l'enfant mineur. L'organisme chargé du placement est tenu d'obtenir une copie de la page du livret de famille faisant ressortir la date de naissance de l'enfant mineur et de la joindre au bulletin de souscription ; en ce cas les mouvements sont portés soit sur un compte ouvert au nom de l'enfant mineur, soit sur le compte titres ou espèces ouvert au nom du père, de la mère, du tuteur ou du représentant légal.
- les souscriptions pour le compte de tiers sont autorisées à condition de présenter une procuration dûment signée et légalisée par son mandant. L'organisme chargé du placement est tenu d'en obtenir une copie et de la joindre au bulletin de souscription. Les titres souscrits doivent, en outre, se référer à un compte titres au nom de la tierce personne concernée, lequel ne peut être mouvementé que par cette dernière, sauf existence d'une procuration ;
- une procuration pour une souscription ne peut en aucun cas permettre l'ouverture d'un compte pour le mandant. Aussi, l'ouverture d'un compte doit se faire en présence de son titulaire selon les dispositions légales ou réglementaires en vigueur ;
- dans le cas d'un mandat de gestion de portefeuille, le gestionnaire ne peut souscrire pour le compte du client dont il gère le portefeuille qu'en présentant une procuration dûment signée et légalisée par

son mandant, ou le mandat de gestion si celui-ci prévoit une disposition expresse en ce sens. Les sociétés de gestion sont dispensées de présenter ces justificatifs pour les OPCVM qu'elles gèrent.

Tous les ordres de souscription :

- ne respectant pas les conditions ci-dessus seront frappés de nullité ;
- sont irrévocables après la clôture de la période de souscription.

I.10. Modalités de traitement des ordres

Pendant la période de souscription, Attijariwafa bank devra établir quotidiennement l'état récapitulatif, définitif et consolidé, des souscriptions qu'il aura reçues. En cas de non-souscription pendant la journée, l'état des souscriptions devra être établi avec la mention « Néant ».

Par ailleurs, Attijariwafa bank s'engage à ne pas accepter de souscriptions recueillies en dehors de la période de souscription.

A la date de clôture de la période de souscription, l'organisme chargé du placement devra établir un état récapitulatif, définitif et consolidé des souscriptions qu'il aura reçues.

Attijariwafa bank devra préparer, l'état récapitulatif, définitif, détaillé et consolidé, des soumissions qu'il aura reçues.

Il sera alors procédé après la clôture de la période de souscription :

- L'annulation des demandes qui ne respectent pas les conditions et les modalités de souscription susmentionnées ;
- La consolidation de l'ensemble des demandes de souscription recevables, à savoir toutes les demandes de souscription autres que celles frappées de nullité.

Les demandes exprimées seront servies jusqu'à ce que le plafond de l'émission soit atteint. Dans le cas où le nombre des BT demandé serait supérieur au nombre de titres disponibles, l'allocation se fera au prorata, sur la base d'un taux d'allocation.

Ce taux sera déterminé par le rapport : « **Quantité offerte/ Quantité demandée** »

Si le nombre de titres à répartir, en fonction de la règle du prorata déterminée ci-dessus, n'est pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués, par pallier d'un BT par souscripteur, avec priorité aux demandes les plus fortes.

I.11. Modalités de règlement/livraison des titres

Le règlement des souscriptions se fera à la date de jouissance dans le cadre de la filière de gré à gré offert par la plateforme Maroclear, par Attijariwafa bank, en tant que domiciliataire des titres. Les titres sont payables au comptant, en un seul versement et inscrits au nom du souscripteurs.

Les titres attribués à chaque souscripteur sont enregistrés dans son compte titre le jour du règlement / livraison.

I.12. Engagement d'information de l'AMMC

Managem S.A s'engage, avant chaque émission, à mettre à la disposition des investisseurs préalablement à l'ouverture de la période de souscription, un document détaillant les modalités de l'émission et contenant les éléments d'information cités au niveau de l'article 1.60 de la circulaire de l'AMMC n°03/19. Les résultats de l'émission (nombre de titres émis, montants souscrits et alloués par type d'investisseur, etc...) seront communiqués à l'AMMC dans les 7 jours suivant sa réalisation à l'adresse électronique suivante Information_Financiere@ammc.ma.

II. INFORMATIONS RELATIVES A MANAGEM

II.1. Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	Managem
Siège social	Twin center, tour A, angle boulevard Zerktouni et Al Massira Al Khadra, BP 5199, Casablanca – Maroc
Téléphonie / Télécopie	(212) 522 95 65 97 (212) 522 95 64 64
Forme juridique	Société anonyme à Conseil d'Administration
Adresse électronique	managem@managemgroup.com
Site web	http://www.managemgroup.com/
Date de constitution	17 novembre 1930
Durée de vie	La durée de la société est fixée à 99 ans, sauf dissolution anticipée ou prorogation prévue par les statuts ou par la loi.
N° Registre du commerce	Immatriculé le 04 juin 1951 au RC de Casablanca n° 17 883
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre.
Capital social au 30/06/2024	Le capital social est fixé à 1 186 467 600 dirhams, divisé en 11 864 676 actions d'une seule catégorie de 100 dirhams chacune, libérées intégralement de leur valeur nominale.
Consultation des documents juridiques	Les documents juridiques de la société, notamment les statuts, les procès-verbaux des Assemblées Générales, les rapports de gestion et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de Managem.
Objet social	Selon l'article 3 des statuts, la Société a pour objet : <ul style="list-style-type: none">▪ la prise de participation, directe ou indirecte dans toutes opérations ou entreprises par voie de création de sociétés, de participation à leur constitution ou à l'augmentation de capital de sociétés existantes, ou encore par voie de commandite, d'achat de titres ou droits sociaux ou autrement ;▪ la gestion de toutes affaires, entreprises ou sociétés minières, immobilières, mobilières, financières, industrielles ou commerciales ;▪ l'achat, la vente et l'échange de toutes valeurs mobilières, de toutes parts d'intérêts ;▪ et plus généralement, toutes opérations de toute nature se rapportant à l'un quelconque des objets ci-dessus.
Tribunal compétent en cas de litige	Tribunal de Commerce de Casablanca
Textes législatifs	Étant donné sa forme juridique, la société est régie par la loi n°17-95 promulguée par le Dahir n°1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par les lois n°81-99, 23-01, 20-05, 78-12, l'amendement n°20-19, l'amendement n°19-20, ainsi que par ses statuts.

De par son activité, elle est soumise au dahir du 16 avril 1951 portant règlement minier au Maroc ainsi que tous les textes législatifs modifiant et complétant ledit dahir et notamment :

- dahir du 18 juin 1958 modifiant le dahir du 9 Rajab 1370 portant règlement minier ;
- dahir n° 1-58-229 du 4 Moharem 1378 (21 juillet 1958) complétant et modifiant le dahir du 9 rajab 1370 portant règlement minier ;
- décret n°2-59-392 du 25 Hija 1378 (2 juillet 1959) complétant le décret n°2-57-1647 du 24 Joumada 1 1377 (17 décembre 1957) fixant certaines applications des dispositions du dahir du 9 rajab 1370 (16 avril 1951) portant règlement minier ;
- dahir n°1-62-097 du 16 Safar 1382 (19 juillet 1962) complétant et modifiant le dahir du 9 Rajab 1370 portant règlement minier ;
- dahir n° 1-62-193 du 24 Joumada 1 1382 (24 octobre 1962) modifiant le dahir du 9 Rajab 1370 portant règlement minier ;
- décret n°2-80-273 du Rebia 1er 1401 (9 janvier 1981) approuvant le cahier fixant la procédure applicable à l'adjudication des concessions prévues par l'article 89 du dahir du 9 Rajab 1370 (16 avril 1951) portant règlement minier ;
- décret n°2-79-298 fixant les attributions et l'organisation du Ministère de l'Energie et des Mines.

De par sa cotation à la Bourse de Casablanca, elle est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives aux marchés financiers et notamment :

- le Dahir n° 1-16-151 du 21 kaada 1437 (25 août 2016) portant promulgation de la loi n°19-14 relative à la bourse des valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier ;
- le règlement général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°2208-19 du 3 juillet 2019 ;
- le Règlement général de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux tel qu'approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°2169-19 ;
- le Dahir n° 1-95-3 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n° 35-94 relative à certains titres de créances négociables tel que modifié et complété ;
- la circulaire n° 03/19 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux relative aux opérations et informations financières telle que modifiée et complétée;
- le Dahir n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs (modifié et complété par la loi n°43-02) ;
- le Règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 et l'arrêté n°77-05 du 17 mars 2005 ;
- le Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26 03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain, modifié et complété par la loi 46-06 ;
- la loi 43-12 relative à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux ;
- la loi 44-12 relative l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne.

Régime fiscal

- La société Managem est régie par la législation fiscale de droit commun. Elle est assujettie à l'IS. Ses opérations sont soumises à la TVA au taux de 20%.

Source : Managem

II.2. Bref aperçu de l'activité de Managem

Le Groupe Managem a été créé en 1928 et opère actuellement sur trois segments d'activité : recherche, exploitation et valorisation.

Le métier historique de Managem consiste à prospecter, à extraire, à valoriser et à commercialiser différents minerais à savoir, les métaux de base (cuivre, zinc, plomb), les métaux précieux (or et argent), les métaux spéciaux (cathode de cobalt, nickel, etc.) issus de l'activité hydro métallurgique et enfin des substances utiles (fluorine).

a. Production

Le tableau ci-après présente les différentes activités de Managem au 30 juin 2024 :

Société	Pays	Type de minerai	Unité	2021	2022	2023	Var. 21/20	Var. 22/21	S1 2023	S1 2024	Var. S1 24/S1 23
CMG	Maroc	Concentré Zinc	(T)	52 706	47 666	45 234	-10,0%	-5,1%	24 442	12 058	-50,7%
		Concentrés Plomb	(T)	12 574	10 174	9 149	-19,0%	-10,1%	5 291	2 397	-54,7%
		Concentrés Cuivre	(T)	8 471	11 574	15 322	37,0%	32,4%	11 574	48 941	322,9%
SMI	Maroc	Argent	(Kg)	117 545	110 741	140 003	-5,8%	26,4%	61 627	70 803	14,9%
AGM	Maroc	Concentré Cuivre	(T)	39 458	35 480	31 759	-10,0%	-10,5%	16 580	16 208	-2,2%
SOMIFER	Maroc	Concentré Cuivre	(T)	44 760	39 540	43 970	-12,0%	11,2%	21 818	19 552	-10,4%
CMO	Maroc	Concentré Cuivre	(T)	17 324	20 300	16 029	17,0%	-21,0%	9 045	7 533	-16,7%
SAMINE	Maroc	Fluorine	(Kg)	34 945	0	-	-100,0%	NA	0	0	NA
SMM	Gabon	Or	(Kg)	3 422	5 134	4 044	50,0%	-21,2%	2 285	2 251	-1,5%
MANUB	Soudan	Or	(Kg)	1 332	1 494	323	12,0%	-78,4%	323	671	107,7%
CTT	Maroc	Or	(Kg)	147	167	104	14,0%	-37,7%	47	24	-48,9%
CTT	Maroc	Cathodes de cobalt	(mT)	1 796	1 690	1 506	-6,0%	-10,9%	798	522	-34,6%
		Arsenic	(T)	6 883	5 450	4 705	-21,0%	-13,7%	2 564	2 100	-18,1%
		Dérivés de Nickel	(T)	147	157	130	7,0%	-17,2%	74	33	-55,4%
		Oxyde de Zinc	(T)	2 237	0	-	NA	NA	0	0	NA
		Acide Sulfurique	(T)	44 900	86 458	51 672	-	-40,2%	37 082	38 321	3,3%
		Oxyde de Fer	(T)	48 933	90 781	54 255	85,5%	-40,2%	38 936	33 899	-12,9%

Source : Managem

b. Ventes

La ventilation des ventes par type de concentré ainsi que les cours des métaux y afférents, sur les trois exercices antérieurs se présentent comme suit¹ :

	Unité	2 021	2 022	S1 2023	2 023	S1 2024	Var 22/21	Var 23/22	Var S1 24 /S1 23
Chiffre consolidé d'affaires	MMA D	7 423	9 645	4 181	7 508	4 408	30%	-22%	5%
<i>Parité moyenne de vente</i>	<i>\$/MAD</i>	<i>9</i>	<i>10</i>	<i>10,17</i>	<i>10</i>	<i>10,05</i>	13%	-1%	-1%
Zinc									
Chiffre d'affaires	MMA D	458	465	173	310	88	2%	-33%	-49%
Quantité	(t)	52 510	47 379	24 353	44 981	11 783	-10%	-5%	-52%
Cours	(\$/t)	3 038	3 430	2 739	2 619	2 903	13%	-24%	6%
<i>Contribution au CA</i>	<i>(%)</i>	<i>6,20%</i>	<i>4,80%</i>	<i>4,14%</i>	<i>4,10%</i>	<i>2,00%</i>			
Plomb									
Chiffre d'affaires	MMA D	141	109	65	104	14	-23%	-5%	-78%
Quantité	(t)	12 478	10 119	5 555	9 310	1360	-19%	-8%	-76%
Cours	(\$/t)	2 259	2 050	2 114	2 123	2186	-9%	4%	3%
<i>Contribution au CA</i>	<i>(%)</i>	<i>1,90%</i>	<i>1,10%</i>	<i>1,55%</i>	<i>1,40%</i>	<i>0,30%</i>			
Cuivre Groupe									
Chiffre d'affaires	MMA D	1575	1422	718	1349	659	-10%	-5%	-8%
Quantité	(t)	109 851	102 737	56 299	106 649	45362	-6%	4%	-19%
Cours	(\$/t)	9 140	8 886	8 132	8 183	9253	-3%	-8%	14%
<i>Contribution au CA</i>	<i>(%)</i>	<i>21,20%</i>	<i>14,70%</i>	<i>17,17%</i>	<i>18,00%</i>	<i>15,00%</i>			
Fluorine*									
Chiffre d'affaires	MMA D	95	0	0	0	0	-100%	NA	NA
Quantité	(t)	35 602	0	0	0	0	-100%	NA	NA
Cours	(\$/t)	304	0	0	0	0	-100%	NA	NA
<i>Contribution au CA</i>	<i>(%)</i>	<i>1,30%</i>	<i>0,00%</i>	<i>0</i>	<i>0,00%</i>	<i>0,00%</i>			
Argent SMI									
Chiffre d'affaires	MMA D	683	789	523	1 052	567	16%	33%	8%
Quantité	(Kg)	116 260	108 559	70 491	139 756	69088	-7%	29%	-2%
Cours	(\$/Oz)	21	22	23	24	26,12	7%	7%	14%
<i>Contribution au CA</i>	<i>(%)</i>	<i>9,20%</i>	<i>8,20%</i>	<i>12,51%</i>	<i>14,00%</i>	<i>12,90%</i>			

¹ Le produit « Quantité * Cours » n'est pas égal au chiffre d'affaires par métal. Cette situation s'explique par les formules de vente qui intègrent des composantes telles que les frais de traitement pour les concentrés des métaux, etc

Or Groupe									
Chiffre d'affaires	MMA D	2366	4099	1 511	2665	1954	73%	-35%	29%
Quantité	(Kg)	4 585	6 868	2 478	4 282	2817	50%	-38%	14%
Cours	(\$/Oz)	1 779	1 807	1 863	1 909	2165	2%	6%	16%
<i>Contribution au CA</i>	<i>(%)</i>	<i>31,90%</i>	<i>42,50%</i>	<i>36,14 %</i>	<i>35,50%</i>	<i>44,30%</i>			
Cathodes de cobalt									
Chiffre d'affaires	MMA D	659	820	298	521	111	24%	-36%	-63%
Quantité	(kg)	1 391 000	1 408 000	737 000	1 442 000	395 000	1%	2%	-46%
Cours	(\$/Lb)	22	27	17,2	16	11,9	23%	-40%	-31%
<i>Contribution au CA</i>	<i>(%)</i>	<i>8,90%</i>	<i>8,50%</i>	<i>7,13%</i>	<i>6,90%</i>	<i>2,50%</i>			
Produits de l'hydrométallurgie									

Source : Managem

*Ces chiffres d'incluent pas le concentré de fluorine vendus aux cimentiers, à noter que les ventes du fluorine sont effectuées par la filiale SAMINE

II.3. Actionnariat

Au 30 juin 2024, l'actionnariat de Managem se présente comme suit :

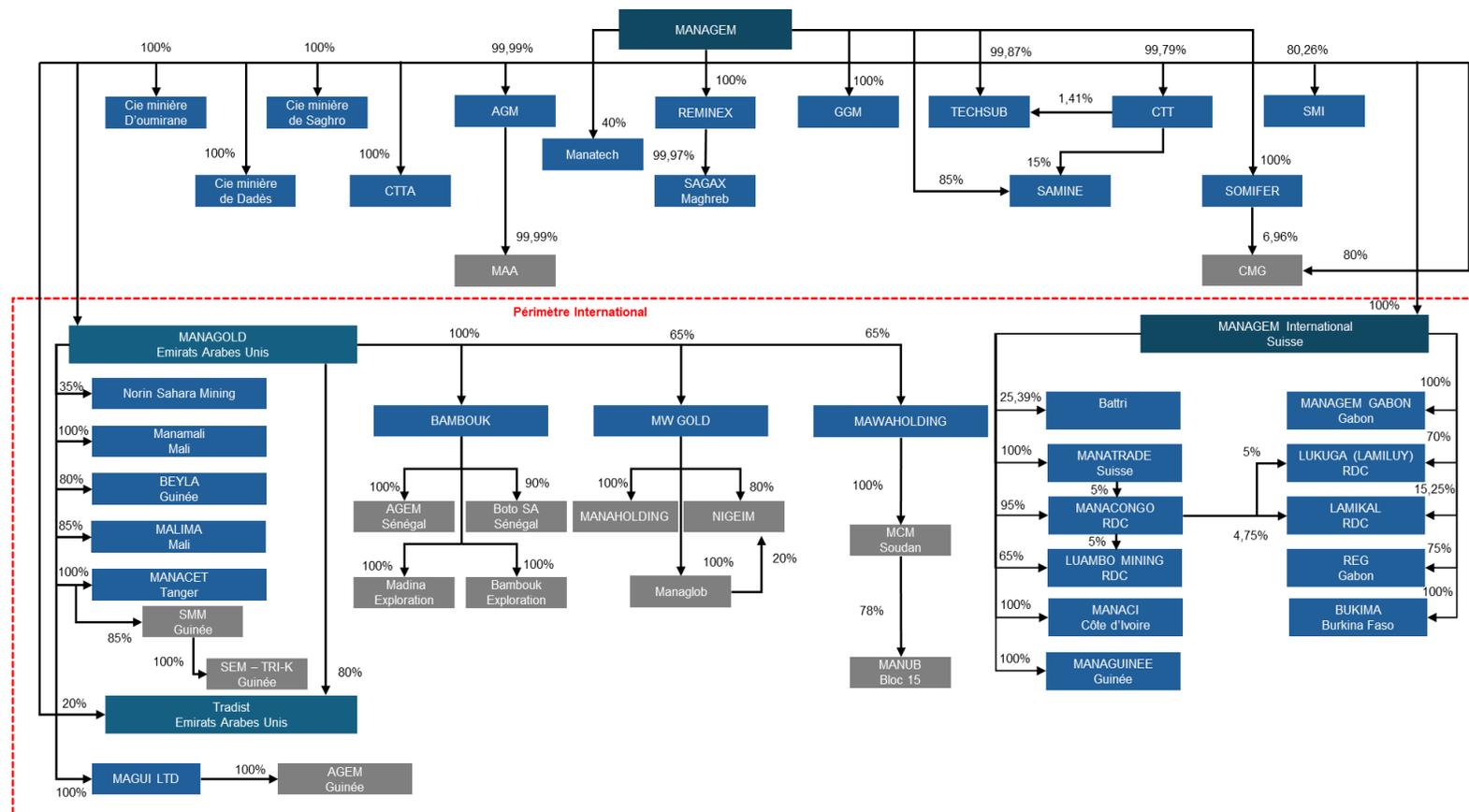
Actionnaires (30/06/2024)	Nombre de titres et des droits de vote	% du capital et des droits de vote
Al Mada	9 100 552	76,70%
CIMR	1 034 192	8,72%
DAN Maroc	584 843	4,93%
Divers actionnaires – flottant*	1 145 090	9,65%
Total	11 864 677	100,00%

Source : Managem

II.4. Organigramme juridique

Managem détient des filiales tant au niveau national qu'international. La structure du Groupe au 30 juin 2024 se présente comme suit :

Organigramme juridique de Managem au 31 décembre 2023



Source : Managem

* Manacet est issue d'un JV avec la société Avocet, Managem a souhaité se placer dans la zone internationale de Tanger qui encourage les investissements étrangers.

Au 30 juin 2024, l'organigramme fonctionnel de Managem se présente comme suit :

Organigramme fonctionnel de Managem



Source : Managem

III. DONNEES FINANCIERES

III.1. Comptes annuels

Bilan social

Le tableau suivant présente l'évolution des agrégats du bilan de Managem S.A sur la période 2021-2023 :

En MMAD	2021	2022	2023	Var. 22/21	Var. 23/22
ACTIF					
Actif immobilisé	3 308	4 184	7 557	26,48%	80,62%
Immobilisations en non-valeurs	2	2	2	0,00%	0,00%
Frais préliminaires	-	-	-	NA	NA
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2	2	2	0,00%	0,00%
Immobilisations incorporelles	71	32	35	-54,93%	9,38%
Immobilisation en recherche et développement	2	-	-	NA	NA
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	3	5	4	66,67%	-20,00%
Autres immobilisations incorporelles	66	28	31	-57,58%	10,71%
Immobilisations corporelles	70	71	69	1,43%	-2,82%
Terrains	13	13	13	0,00%	0,00%
Constructions	47	45	44	-4,26%	-2,22%
Installations techniques, matériel et outillage	2	2	1	0,00%	-50,00%
Matériel de transport	1	1	1	0,00%	-40,00%
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	6	4	4	-33,33%	0,00%
Immobilisations corporelles en cours	1	6	6	>100,0%	0,00%
Immobilisations financières	3 164	4 079	7 397	28,92%	81,35%
Prêts immobilisés	296	221	3 067	-25,34%	>100,0%
Autres créances financières	0	0	0	NA	NA
Titres de participation	2 868	3 857	4 331	34,48%	12,28%
Ecarts de conversion – Actif	-	-	54	NA	NA
Diminution des créances immobilisées	-	-	54	NA	NA
Augmentation des dettes de financement	-	-	-	NA	NA
Actif circulant (hors TVP)	3 393	4 815	5 709	41,92%	18,55%
Stocks	-	-	-	NA	NA
Marchandises	-	-	-	NA	NA
Matières et fournitures consommables	-	-	-	NA	NA
Produits en cours	-	-	-	NA	NA
Produits intermédiaires et produits résiduels	-	-	-	NA	NA
Produits finis	-	-	-	NA	NA
Créances de l'actif circulant	3 357	4 812	5 707	43,34%	18,60%

Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	29	29	29	0,00%	0,00%
Clients et comptes rattachés	499	655	1 008	31,26%	53,89%
Personnel	0	1	0	NA	-79,00%
Etat	107	114	95	6,54%	-16,67%
Comptes d'associés	2 718	4 011	4 571	47,57%	13,96%
Autres débiteurs	-	-	-	NA	NA
Comptes de régularisation actif	3	2	3	-33,33%	50,00%
Ecart de conversion - actif (éléments circulants)	36	3	2	-91,67%	-33,33%
Trésorerie - Actif (y compris TVP)	18	22	27	22,22%	22,73%
Chèques et valeurs à encaisser	-	-		NA	NA
Banques, TG et CCP	18	22	27	22,22%	22,73%
Caisse, régies d'avance et accreditifs	0	0	0	NA	NA
Titres et valeurs de placement	-			NA	NA
Total ACTIF	6 718	9 022	13 294	34,30%	47,35%

Source : Managem

Etat des soldes de gestion (social)

Le tableau suivant traite l'évolution des principaux agrégats de l'état des soldes de gestion de Managem S.A. sur la période 2021-2023 :

En MMAD	2021	2022	2023	Var. 22/21	Var. 23/22
Vente de biens et services produits	294	380	368	29,25%	-3,16%
Chiffre d'Affaires	294	380	368	29,25%	-3,16%
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	3	2	3	-33,33%	50,00%
Variation de stocks de produits	-	-	0	NA	NA
Production (1)	297	382	371	28,62%	-2,88%
Achats consommés de matières et fournitures	25	32	35	28,00%	8,75%
Autres charges externes	60	70	70	16,67%	-0,29%
Consommation de l'exercice (2)	84	103	105	22,62%	1,55%
Valeur ajoutée (1) - (2)	213	280	266	31,46%	-4,86%
<i>Taux de valeur ajoutée (VA/CA)</i>	<i>72,40%</i>	<i>73,68%</i>	<i>72,39%</i>	<i>12,8 pbs</i>	<i>-12,9 pbs</i>
Subventions d'exploitation	-	-	-	NA	NA
Impôts et taxes	9	18	17	100%	-5,56%
Charges de personnel	86	97	107	12,79%	10,31%
Excédent Brut d'Exploitation	117	165	143	41,03%	-13,33%
<i>Marge brute d'exploitation (EBE/CA)</i>	<i>39,90%</i>	<i>43,42%</i>	<i>38,86%</i>	<i>35,2 pbs</i>	<i>-45,6 pbs</i>
Autres produits d'exploitation	0	3	0	NA	-90,00%
Reprise d'exploitation, transfert de charges	-	9	0	NA	NA
Autres charges d'exploitation	2	2	2	0,00%	-20,00%
Dotations d'exploitation	53	52	12	-1,89%	-76,92%
Résultat d'exploitation	62	122	130	96,77%	6,56%
<i>Marge opérationnelle (REX/CA)</i>	<i>21,20%</i>	<i>32,11%</i>	<i>35,33%</i>	<i>109,1 pbs</i>	<i>32,2 pbs</i>
Produits financiers	507	1 030	720	>100,0%	-30,10%
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	66	792	329	>100,0%	-58,46%
Gains de change	2	17	8	>100,0%	-52,94%
Intérêts et autres produits financiers	152	181	379	19,08%	>100,0%
Reprises financières, transfert de charges	286	40	3	-86,01%	-92,50%
Charges financières	190	290	515	52,63%	77,59%
Charges d'intérêts	144	136	321	-5,56%	>100,0%
Pertes de change	11	0	6	NA	NA
Autres charges financières	-	-	-	NA	NA
Dotations financières	36	153	188	>100,0%	22,88%

Résultat financier	317	740	204	>100,0%	-72,43%
Résultat courant	379	862	335	>100,0%	-61,17%
Produits non courants	275	134	33	-51,27%	-75,37%
Produits de cession d'immobilisations	5	-	3	NA	NA
Autres produits non courants	-	-		NA	NA
Reprises non courantes, transfert de charges	270	134	30	-50,37%	-77,61%
Charges non courantes	33	45	49	36,36%	8,89%
V.N.A. des immobilisations cédées	5	-	-	NA	NA
Subventions accordées	-	-	-	NA	NA
Autres charges non courantes	1	15	26	>100,0%	73,33%
Dotations non courantes	27	30	24	11,11%	-21,67%
Résultat non courant	242	89	-17	-63,22%	<-100%
Résultat avant impôt	621	951	318	53,14%	-66,61%
Impôt sur les résultats	2	6	3	>100,0%	-50,00%
Résultat net	619	945	315	52,67%	-66,72%
	<i>Marge Nette (RN/CA)</i>	<i>210,80%</i>	<i>248,68%</i>	<i>85,46%</i>	<i>378,8 pbs</i>
					<i>-1 632,2 pbs</i>

Source : Managem

Bilan consolidé

Le tableau ci-après présente l'évolution du bilan consolidé du Groupe Managem entre 2021 et 2023 :

En MMAD	2021	2022	2023	Var. 22/21	Var. 23/22
ACTIF					
Ecart d'acquisition	305	305	305	0,00%	0,13%
Immobilisations incorporelles	2 365	2 702	3 898	14,25%	44,27%
Immobilisations corporelles	6 701	7 487	9 666	11,73%	29,10%
Immobilisations en droit d'usage	251	233	192	-7,17%	-17,51%
Immeubles de placement	9	9	9	0,00%	-1,11%
Participations dans les entreprises associées*	195	312	150	60,00%	-51,89%
Autres actifs financiers	318	351	368	10,38%	4,81%
<i>Instruments dérivés de couverture</i>	-	25	9	NA	-64,80%
<i>Prêts et créances, net</i>	57	65	48	14,04%	-26,62%
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>	262	262	311	0,00%	18,82%
<i>Impôts différés actifs</i>	129	11	66	-91,47%	>100,0%
Autres débiteurs non courants, net	-	-	47	NA	NA
Actif non courant	10 272	11 412	14 701	11,10%	28,82%
Autres actifs financiers	-	10	32	NA	>100,0%
<i>dont instruments dérivés de couverture</i>	-	10	32	NA	>100,0%
Stocks et en cours	1 131	1 759	1 824	55,53%	3,67%
Créances clients	2 227	1 576	1 532	-29,23%	-2,79%
Autres débiteurs courants	1 536	2 051	2 413	33,53%	17,66%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 727	2 496	2 741	44,53%	9,80%
Actif courant	6 622	7 893	8 541	19,19%	8,21%
Total actif	16 894	19 305	23 242	14,27%	20,39%

En MMAD	2021	2022	2023	Var. 22/21	Var. 23/22
PASSIF					
Capital	999	999	999	0,00%	0,01%
Primes d'émission et de fusion	1 657	1 657	1 657	0,00%	0,02%
Réserves	2 117	2 807	4 075	32,59%	45,18%
Ecarts de conversion	154	499	319	>100,0%	-36,09%
Résultat net part du groupe	862	1 615	514	87,30%	-68,14%
Capitaux propres - part du groupe	5 789	7 577	7 565	30,89%	-0,16%
Intérêts minoritaires	455	631	663	38,68%	5,02%
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	6 244	8 208	8 228	31,45%	0,24%
Provisions	161	195	215	21,12%	10,46%
Avantages du personnel	298	276	253	-7,38%	-8,44%
Dettes financières non courantes	5 426	5 440	6 832	0,26%	25,59%
<i>dont instruments financiers dérivés</i>	205	209	245	1,95%	17,08%

dont dettes envers les établissements de crédit	2 588	3 103	4 496	19,90%	44,90%
dont dettes représentées par un titre	2 500	2 000	2 000	-20,00%	0,00%
dont dettes liées aux contrat de location financement	-	-	-	NA	NA
dont dettes liées aux contrat à droit d'usage	133	127	91	-4,51%	-28,11%
Impôts différés Passifs	32	72	30	>100,0%	-59,03%
Autres crédits non courants	0	0	71	NA	>100%
Passif non courant	5 918	5 984	7 401	1,12%	23,67%
Dettes financières courantes	543	901	3 010	65,93%	>100,0%
dont instruments financiers dérivés	10	26	2	>100,0%	-93,08%
dont dettes envers les établissements de crédit	533	874	3 008	63,98%	>100,0%
Dettes fournisseurs courantes	1 328	1 553	1 925	16,94%	23,92%
Autres créditeurs courants	2 862	2 659	2 680	-7,09%	0,77%
Passif courant	4 732	5 113	7 614	8,05%	48,91%
Total passif	16 894	19 305	23 242	14,27%	20,39%

Source : Managem

*Le poste « participations dans des entreprises associées » correspond à la valorisation de la participation résiduelle dans Lamikal, comptabilisée à la juste valeur.

Compte de résultat consolidé

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des agrégats du compte de résultat consolidé du Groupe Managem sur la période 2021 – 2023 :

En MMAD	2021	2022	2023	Var. 22/21	Var. 23/22
Chiffre d'affaires	7 423	9 645	7 508	29,93%	-22,16%
Autres produits de l'activité	210	144	286	-31,61%	99,41%
Produits des activités ordinaires	7 633	9 789	7 794	28,25%	-20,38%
Achats, nets de variation de stocks	-3 254	-4 273	-3 766	31,32%	-11,87%
Marge brute	4 379	5 516	4 028	25,96%	-26,98%
<i>(Marge brute/ CA)</i>	<i>59,00%</i>	<i>57,19%</i>	<i>53,65%</i>	<i>-18,1 pbs</i>	<i>-35,4 pbs</i>
Autres charges externes	-1 875	-2 269	-1 975	-21,01%	12,94%
Frais de personnel	-1 139	-1 264	-1 281	-10,97%	-1,38%
Impôts et taxes	-79	-113	-112	-43,04%	0,97%
Amortissements et Provisions d'exploitation	-1 453	-1 447	-1 397	0,41%	3,46%
Autres (produits) charges d'exploitation nets	1 485	1 570	1 782	5,72%	13,53%
Résultat d'exploitation courant	1 317	1 993	1 045	51,33%	-47,58%
Cession d'actifs	1	-	3	NA	NA
Cession de filiales et participations	-	-	-	NA	NA
Ecart d'acquisition négatifs	-	-	-	NA	NA
Résultats sur instruments financiers	9	17	17	NA	NA

Autres produits et charges d'exploitation non courants	-68	-6	-63	91,18%	>100,0%
Résultat des activités opérationnelles	1 260	1 970	1 002	56,35%	-49,15%
<i>Marge opérationnelle (RO/CA)</i>	<i>16,97%</i>	<i>20,42%</i>	<i>13,34%</i>	<i>34,5 pbs</i>	<i>-70,8 pbs</i>
Produits d'intérêts	40	49	145	22,50%	>100,0%
Charges d'intérêts	-313	-289	-487	7,67%	-68,34%
Coût de l'endettement financier net	-273	-240	-342	12,09%	-42,33%
Autres produits et charges financières	25	94	-37	>100,0%	NA
Résultat financier	-249	-146	- 379	41,37%	>100,0%
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	1 012	1 824	623	80,24%	-65,84%
<i>Marge avant impôts (RAI/ CA)</i>	<i>13,63%</i>	<i>18,91%</i>	<i>8,30%</i>	<i>52,8 pbs</i>	<i>-106,1 pbs</i>
Impôts sur les bénéfices	-80	-63,561	-82	20,55%	-29,01%
Impôts différés	-72	-166	96	>100,0%	NA
Résultat net des entreprises intégrées	859	1 595	637	85,64%	-60,07%
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	67	157	-96	>100,0%	NA
Résultat net de l'ensemble consolidé	926	1 751	541	89,05%	-69,10%
<i>Marge nette (RN/ CA)</i>	<i>12,48%</i>	<i>18,16%</i>	<i>7,21%</i>	<i>56,8 pbs</i>	<i>-109,5 pbs</i>
Intérêts minoritaires	65	137	27	>100,0%	-80,58%
Résultat net - Part du Groupe	862	1 615	515	87,35%	-68,14%
BPA	86	162	52	88,37%	-68,18%

Source : Managem

III.2. Comptes semestriels

Bilan social

Le tableau suivant présente l'évolution des agrégats du bilan de Managem S.A sur la période 2023-juin 2024 :

En MMAD	2023	juin-24	Var %
ACTIF			
Actif immobilisé	7557	7 872	4,17%
Immobilisations en non valeurs	2	17	>100%
Frais préliminaires	-	15	NA
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2	2	8,18%
Immobilisations incorporelles	35	34	-4,11%
Immobilisation en recherche et développement	-	-	NA
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4	3	-30,72%
Autres immobilisations incorporelles	31	31	-0,68%
Immobilisations corporelles	69	66	-3,77%
Terrains	13	13	-1,63%
Constructions	44	43	-3,40%
Installations techniques, matériel et outillage	1	1	-7,78%
Matériel de transport	1	0	-31,52%
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	4	5	29,32%
Immobilisations corporelles en cours	6	5	-23,27%
Immobilisations financières	7 397	7 711	4,24%
Prêts immobilisés	3 067	3 079	0%
Autres créances financières	0	0	NA
Titres de participation	4331	4 631	6,94%
Ecarts de conversion – Actif	54,3	44	-18%
Diminution des créances immobilisées	54,3	44	-18%
Augmentation des dettes de financement			NA
Actif circulant (hors TVP)	5 709	7 065	23,75%
Stocks		-	NA
Marchandises			NA
Matières et fournitures consommables			NA
Produits en cours			NA
Produits intermédiaires et produits résiduels			NA
Produits finis			NA
Créances de l'actif circulant	5 707	7 064	23,78%
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	29	35	20,24%
Clients et comptes rattachés	1008	1 269	25,94%
Personnel	0,21	0	-37,78%

Etat	95	113	18,45%
Comptes d'associés	4571	5 356	17,18%
Autres débiteurs		285	NA
Comptes de régularisation actif	3	6	99,40%
Ecarts de conversion - actif (éléments circulants)	2	1	-38,56%
Trésorerie - Actif (y compris TVP)	27	12	-54,18%
Chèques et valeurs à encaisser			NA
Banques, TG et CCP	27	12	-54,45%
Caisse, régies d'avance et accréditifs	0	0	NA
Titres et valeurs de placement			NA
Total ACTIF	13 294	14 950	12,46%

En MMAD	2023	juin-24	Var, %
PASSIF			
Financement permanent	8 561	11 342	32,49%
Capitaux propres	3 503	6 290	79,55%
Capital social	999	1 186	18,77%
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 684	4 494	>100%
Réserve légale	100	100	-0,09%
Autres réserves	101	101	-0,35%
Report à nouveau	304	263	-13,36%
Résultat net de l'exercice	315	145	-53,97%
Capitaux propres assimilés	-	-	NA
Subvention d'investissement	-	-	NA
Provisions pour amortissements dérogatoires	-	-	NA
Dettes de financement	5 000	5 000	0,00%
Emprunts obligataires	2 000	2 000	0,00%
Autres dettes de financement	3 000	3 000	0,00%
Provisions durables pour risques et charges	54	44	-18%
Provisions pour risques	54	44	-18,61%
Provisions pour charges			NA
Ecart de conversion – Passif	4	8	>100%
Augmentation des créances immobilisées	4	8	NA
Diminution des dettes de financement			NA
Dettes du passif circulant	2 107	1 641	-22,13%
Fournisseurs et comptes rattachés	115	53	-53,99%
Clients créditeurs, avances et acomptes		-	NA
Personnel	17	20	22,17%
Organismes sociaux	13,944	18	30,87%
Etat	36	25	-29,75%
Comptes d'associés	1 797	1 079	-39,96%
Autres créanciers		342	NA

Comptes de régularisation passif	126	103	-18,53%
Autres provisions pour risques et charges	2	1	-38,56%
Écarts de conversion - passif (éléments circulants)	49	54	9,54%
Passif circulant	2 212	1 740	-21%
Trésorerie – Passif	2 576	1 912	-25,78%
Crédits d'escompte			NA
Crédits de trésorerie	2 575	1 700	-33,98%
Banques (soldes créditeurs)	1	212	>100%
Total passif	13 295	14 950	12%

Source : Managem

Etat des soldes de gestion (social)

Le tableau suivant traite l'évolution des principaux agrégats de l'état des soldes de gestion de Managem S.A. sur la période juin 2023 – juin 2024 :

En MMAD	juin-23	juin-24	Var, %	
Vente de biens et services produits	168	234	38,75%	
Chiffre d'Affaires	168	234	38,75%	
Variation de stocks de produits	-	-	0,00%	
Immobilisations produites par l'entreprise elle-même	-	-	0,00%	
Autres produits d'exploitation	-	-	0,00%	
Reprises d'exploitation, transferts de charges	-	18	>100%	
Production (1)	168	252	49,58%	
Achats consommés de matières et fournitures	13	15	15,36%	
Autres charges externes	27	48	74,69%	
Consommation de l'exercice (2)	40	62	55,80%	
Valeur ajoutée (1) - (2)	129	190	47,64%	
	<i>Taux de valeur ajoutée (VA/CA)</i>	<i>76%</i>	<i>81%</i>	<i>7 pts</i>
Subventions d'exploitation	0	-	-100%	
Impôts et taxes	8	15	81,24%	
Charges de personnel	49	55	11,51%	
Excédent Brut d'Exploitation	71	120	68,66%	
	<i>Marge brute d'exploitation (EBE/CA)</i>	<i>42,%</i>	<i>51%</i>	<i>9 pts</i>
Autres produits d'exploitation	0	-	100,0%	
Reprise d'exploitation, transfert de charges	0	-	100,0%	
Autres charges d'exploitation	2	2	37,13%	
Dotations d'exploitation	6	7	29,91%	
Résultat d'exploitation	64	110	73,41%	
	<i>Marge opérationnelle (REX/CA)</i>	<i>38%</i>	<i>47%</i>	<i>9 pts</i>
Produits financiers	321	375	16,75%	
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	151	106	-30,05%	
Gains de change	8	0	-99,97%	
Intérêts et autres produits financiers	159	213	34,00%	
Reprises financières, transfert de charges	3	57	>100%	
Charges financières	190	362	-100,00%	
Charges d'intérêts	121	197	62,77%	

Pertes de change	5	0	-98,91%
Autres charges financières	-	-	NA
Dotations financières	64	165	>100%
Résultat financier	131	13	-90,31%
Résultat courant	194	123	-36,75%
Produits non courants	-	24	0,00%
Produits de cession d'immobilisations	-	-	0,00%
Autres produits non courants	-	-	0,00%
Reprises non courantes, transfert de charges	-	24	0,00%
Charges non courantes	0	-	-100,00%
V.N.A. des immobilisations cédées	-	-	0,00%
Subventions accordées	-	-	0,00%
Autres charges non courantes	0	-	0,00%
Dotations non courantes	-	-	0,00%
Résultat non courant	0	24	>100%
Résultat avant impôt	194	147	24,23%
Impôt sur les résultats	1	2	18,12%
Résultat net	193	145	-24,76%
	<i>Marge Nette (RN/CA)</i>	<i>114%</i>	<i>62%</i>
			<i>-46 pts</i>

Source : Managem

Bilan consolidé

Le tableau ci-après présente l'évolution du bilan consolidé du Groupe Managem entre 2023 et juin 2024 :

En MMAD	2023	juin-24	Var, %
ACTIF			
Goodwill	305	305	0,00%
Immobilisations incorporelles	3 898	3 893	-0,14%
Immobilisations corporelles	9 666	11 320	17,11%
Immobilisations en droit d'usage	192	167	-13,22%
Immeubles de placement	9	9	0,00%
Participations dans les entreprises associées*	150	146	-2,60%
Autres actifs financiers	368	354	-3,81%
<i>Instruments dérivés de couverture</i>	9	12	35,23%
<i>Prêts et créances, net</i>	48	31	-35,01%
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>	311	311	-0,06%
Impôts différés actifs	66	95	43,77%
Autres débiteurs non courants. net	47	47	-0,64%
Actif non courant	14 701	16 335	11,11%
Autres actifs financiers	32	373	>100%
<i>dont instruments dérivés de couverture</i>	32	-	NA
Stocks et en cours	1 824	1 988	9,03%
Créances clients	1 532	1 723	12,45%
Autres débiteurs courants	2 413	2 473	2,49%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 741	1 450	-47,09%
Actif courant	8 541	8 007	-6,25%
Total actif	24 342	24 342	0,00%
Passif			
Capital	999	1 187	18,76%
Primes d'émission et de fusion	1 657	4 449	168,47%
Réserves	4 075	4 092	0,40%
Ecart de conversion	319	337	5,61%
Résultat net part du groupe	514	259	-49,73%
Capitaux propres - part du groupe	7 565	10 323	36,46%
Intérêts minoritaires	663	676	2,04%
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	8 228	10 999	33,69%
Provisions	215	221	2,65%
Avantages du personnel	253	241	-4,67%
Dettes financières non courantes	6 832	5 744	0,00%
<i>dont instruments financiers dérivés</i>	245	386	57,54%
<i>dont dettes envers les établissements de crédit</i>	4 496	3 286	-26,91%

dont dettes représentées par un titre	2 000	2 000	0,00%
dont dettes liées aux contrat de location financement	-	-	NA
dont dettes liées aux contrat à droit d'usage	91	72	-21,58%
Impôts différés Passifs	30	3	-90,85%
Autres crédits non courants	71	70	-0,99%
Passif non courant	7 401	6 279	-0,53%
Dettes financières courantes	3 010	3 305	0,00%
dont instruments financiers dérivés	2	40	>100%
dont dettes envers les établissements de crédit	3 008	3 265	8,53%
Dettes fournisseurs courantes	1 925	1 940	0,81%
Autres créditeurs courants	2 680	1 719	-35,85%
Passifs liés aux actifs non courants détenus en vue de la vente	0	101	NA
Passif courant	7 614	7 065	-10,67%
Total passif	15 015	13 344	8,44%
Total capitaux propres et passif	23 243	24 343	4,73%

Source : Managem

*Le poste « participations dans des entreprises associées » correspond à la valorisation de la participation résiduelle dans Lamikal, comptabilisée à la juste valeur.

Compte de résultat consolidé

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des agrégats du compte de résultat consolidé du Groupe Managem sur la période juin 2023 – juin 2024 :

En MMAD	juin-23	juin-24	Var, %
Chiffre d'affaires	4 182	4 408	5,41%
Autres produits de l'activité	157	282	79,30%
Produits des activités ordinaires	4 338	4 690	8,11%
Achats, nets de variation de stocks	-1 961	-2 507	27,84%
Marge brute	2 377	2 183	-8,18%
<i>(Marge brute/ CA)</i>	<i>56,85%</i>	<i>49,51%</i>	<i>-7.34 pts</i>
Autres charges externes	-1 030	-1 308	27,02%
Frais de personnel	-666	-633	-5,00%
Impôts et taxes	-88	-62	-29,03%
Amortissements et provisions d'exploitation	-737	-688	-6,60%
Autres (produits) charges d'exploitation nets	786	1 180	50,19%
Résultat d'exploitation courant	643	671	4,39%
Cession d'actifs	-	0	NA
Cessions de filiales et participations	-	0	NA
Ecart d'acquisition négatifs	-	0	NA
Résultats sur instruments financiers	19	0	<-100%
Autres produits et charges d'exploitation non courants	-32	-11	-65%
Résultat des activités opérationnelles	630	660	4,78%

<i>Marge opérationnelle (RO/CA)</i>	<i>15,07%</i>	<i>14,98%</i>	<i>-0,09 pts</i>
Produits d'intérêts	62	47	-24%
Charges d'intérêts	-207	-256	23,81%
Coût de l'endettement financier net	-145	-209	44,16%
Autres produits et charges financières	122	-3	NA
Résultat financier	-266	-212	-20%
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	364	448	23,16%
<i>Marge avant impôts (RAI/ CA)</i>	<i>8,70%</i>	<i>10,17%</i>	<i>-1,47 pts</i>
Impôts sur les bénéfices	-42	-112	165,55%
Impôts différés	31	22	-28%
Résultat net des entreprises intégrées	353	359	1,77%
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	-29	-5	-83%
Résultat net de l'ensemble consolidé	324	354	9,35%
<i>Marge nette (RN/ CA)</i>	<i>7,74%</i>	<i>8,04%</i>	<i>-0,30 pts</i>
Intérêts minoritaires	19	96	>100%
Résultat net - Part du Groupe	305	259	-15,20%

Source : Managem

IV. RISQUES

IV.1. Risques liés à l'émission de billets de trésorerie

Risque de liquidité

Les souscripteurs aux billets de trésorerie de Managem S.A peuvent être soumis à un risque de liquidité du titre sur le marché secondaire de la dette privée. En effet, dépendamment des conditions de marché (liquidité, évolution de la courbe des taux, etc.) la liquidité de ces titres de créances peut se trouver momentanément affecté.

Risque de taux

Le programme d'émission de billets de trésorerie objet de la présente note est prévu à taux fixe. Ainsi, la valeur des titres pourrait varier à la hausse ou à la baisse, dépendamment de l'évolution de la courbe des taux de référence du marché secondaire des Bons de Trésor publiée par Bank Al Maghrib.

Risque lié à l'endettement additionnel

L'émetteur pourrait émettre ultérieurement d'autres dettes ayant un rang égal ou supérieur aux billets de trésorerie objet de la présente note. De telles émissions viendraient réduire le montant récupérable par les détenteurs des présents titres en cas de liquidation de l'émetteur.

Risque de défaut de paiement

Les billets de trésorerie objet de la présente note sont des titres de créances non assorties de garanties de remboursement. Par conséquent, tout investisseur est soumis au risque de non-remboursement en cas de défaut de Managem S.A.

IV.2. Risques liés à l'activité de Managem

Compte tenu de la nature de ses activités, le Groupe Managem est exposé à un certain nombre de risque, tels que détaillés ci-dessous :

Risques liés aux variations des cours des matières premières

Du fait de l'activité de Managem, ses ventes sont conditionnées par des cours fixés sur les marchés internationaux. Son chiffre d'affaires peut être sensiblement affecté par les variations de cours de matières premières à la hausse comme à la baisse.

Pour limiter les risques de fluctuation liés aux variations des cours de matières premières, Managem peut avoir recours aux instruments de couverture pour les produits qu'elle commercialise. La relation de couverture correspond à la couverture de flux de trésorerie futurs, issus de ventes futures de matières premières (zinc, plomb, cuivre, argent et or) déterminées en fonction d'un planning de production. Les instruments dérivés ont vocation à couvrir un budget prévisionnel soit des flux de trésorerie futurs. C'est une relation de type cash-flow hedge.

Le plan de développement de Managem tient compte de ce risque et a comme principal objectif, une diversification des produits vendus, en se focalisant sur des produits dont le facteur de résistance est très élevé (métaux précieux) et des produits présentant des fondamentaux très porteurs sur le moyen et long terme (cuivre, cobalt, zinc, etc.).

A noter la résilience de Managem face aux variations des cours de matières premières, vu la compétitivité de ses « cash-cost ». En effet, les « cash-cost » des différents produits de Managem sont bien positionnés par rapport à la concurrence.

Risque de prix couverts

Compte tenu de la nature de ses activités, le groupe Managem est largement exposé aux fluctuations des prix des matières premières qu'il commercialise aux taux de change avec lesquels sont libellées ses ventes.

La politique de couverture vise à protéger le groupe Managem des risques de prix susceptibles d'avoir un impact significatif sur sa rentabilité à court terme et à moyen terme.

Pour gérer ces risques de marchés, le recours aux instruments financiers dérivés (matières premières et change), est admis dans l'objectif exclusif de couverture.

Les produits dérivés utilisés par le groupe sont qualifiés de couverture de flux de trésorerie (cash-flow hedge) ou de trading, au regard de la norme IAS 39.

Risque de change

La politique du risque de change au sein du groupe vise à couvrir les expositions budgétaires en devises hautement probables et/ou les engagements fermes à l'importation et à l'exportation.

Les expositions futures en devises sont déterminées dans le cadre d'une procédure budgétaire régulièrement réactualisée. L'horizon de couverture actuel, n'excède pas l'année à chaque date de clôture.

Les instruments de couverture de change ont vocation à couvrir un budget prévisionnel soit des flux de trésorerie futurs. C'est une relation de type cash-flow hedge.

Les ventes réalisées par Managem à l'export sont pour la plupart libellées en dollars et dans une moindre mesure en Euros. De ce fait, le chiffre d'affaires peut être sensiblement affecté par les variations du taux de change.

Pour limiter le risque de change, Managem a recours à des contrats de couverture de risque de change. Il est à noter que ce risque pourrait être atténué par la corrélation négative existante entre le dollar et les cours de matières premières.

Risques liés aux ressources et réserves

Les réserves de minerais constituent un élément fondamental de l'exploitation d'une société purement minière. De ce fait, une fois les réserves épuisées, la mine est fermée et l'exploitation de la société s'arrête.

Pour Managem, ce risque est atténué par le fait qu'elle dispose de gisements de qualité présentant un potentiel de découverte important, de bon rendement d'exploration et de faible coût de recherche. En effet, Managem consacre chaque année un budget important à l'exploration, tant au niveau local qu'international, de manière à accroître ses ressources actuelles et à disposer de plusieurs sources d'approvisionnement en minerai, ce qui limite ce risque.

A noter que les performances de Managem en termes d'exploration (bilan des découvertes, qualité des ressources, etc.) sont auditées annuellement selon la norme Canadienne « NI 43-101 » par un cabinet international.

Par ailleurs, la teneur en minerai demeure un aléa important du niveau de production d'une société d'exploitation minière. La connaissance approfondie du site, la maîtrise du processus de production l'expertise en recherche et développement sont des atouts dont dispose Managem, lui permettant ainsi de contenir la variation des teneurs moyennes recensées annuellement à l'intérieur d'une fourchette stable, ou de lisser la courbe des teneurs moyennes pour se rapprocher le plus possible des données prévisionnelles établies par le programme d'exploitation de chaque mine.

Risques techniques

Les risques techniques sont inhérents à toute activité d'exploitation minière. Pour les contenir, Managem dispose d'une connaissance approfondie des gisements et des installations, de la maîtrise du processus de production et d'une expertise pointue.

En ce qui concerne les nouveaux projets, Managem mène des essais pilotes, des essais en laboratoire ainsi qu'à des pré productions. Cette approche permet d'identifier les problèmes éventuels pouvant survenir lors du démarrage de l'exploitation et d'apporter les correctifs nécessaires au bon déroulement de la phase d'exploitation.

Risques liés à la sécurité et à l'environnement

Compte tenu de la spécificité des tâches relatives aux métiers de la mine et de l'hydrométallurgie à savoir, profondeurs pouvant atteindre plusieurs centaines de mètres et manipulation de produits dangereux, certains risques pèsent sur l'exploitation et les salariés.

Pour y remédier, Managem a mis au point plusieurs programmes visant à renforcer la sécurité dans les mines et sur les sites de production.

Sur le volet environnemental, Managem s'est attelé à mettre en place des programmes destinés à adapter ses outils de production et à remettre à niveau des sites et ce, pour se rapprocher des normes internationales en la matière et pour anticiper la réglementation locale. Dans ce cadre, des diagnostics sont régulièrement effectués et les risques sont scrutés ayant pour résultante ultime des indicateurs environnementaux qui s'améliorent progressivement.

Risques liés à la réglementation

Managem est présente dans plusieurs pays avec des lois et règlements différents, le groupe est ainsi exposé aux changements potentiels de la réglementation et qui peuvent dans certains cas affecter les opérations minières voire leurs rentabilités. Pour mitiger ce risque, Managem entreprend de mettre en place des conventions minières spécifiques en amont des démarrages de projets, ces conventions minières, sont discutées et dûment validées par les autorités compétentes, elles garantissent des conditions préférentielles et stables, listent les droits et les obligations de l'entité juridique établie dans le pays. Ce schéma est adopté actuellement en Guinée, au Soudan et au Sénégal.

Risques liés à l'activité à l'étranger

Compte tenu des développements envisagés à l'international, Managem encourt des risques liés à la réglementation locale et à l'instabilité politique dans les pays où le Groupe est présent. Néanmoins, ce risque est atténué dans la mesure où il est intégré dans les objectifs de rentabilité des projets. Il est également atténué par une stratégie de diversification géographique.

Risques sociaux

Les risques sociaux sont gérés par Managem à travers, une politique d'écoute et de dialogue permanent avec les partenaires sociaux, l'octroi d'avantages répondant aux besoins du personnel et l'implication de tout le personnel dans la mise en œuvre de la vision du Groupe.

Risques fiscaux

Les risques fiscaux sont gérés par le groupe Managem à travers, une politique d'échange et de dialogue permanent avec les administrations fiscales des pays d'investissement. Les risques fiscaux sont anticipés par la préparation de la documentation détaillée notamment sur les prix de transfert entre Managem et ses filiales, des missions d'audit et revue des déclarations fiscales, qui sont réalisées pratiquement tous les ans.

Aussi, en amont de toute opération de restructuration, des demandes de clarification du traitement fiscal inhérent sont envoyées aux administrations fiscales concernées et ce dans le cadre de consultation fiscale préalable « le rescrit fiscal ».

Risques liés aux renouvellements de permis

Pour éviter les risques liés au non-renouvellement des permis, le Groupe Managem applique de manière stricte la procédure administrative en vigueur qui permet la délivrance du renouvellement. Cette procédure consiste en :

- production d'un rapport de travaux antérieurs effectués sur le permis demandé en renouvellement ainsi que les dépenses effectuées ;
- production d'un rapport des travaux prévisionnels ainsi que les budgets qui seront mobilisés dans le cadre de l'exploitation ;
- les permis d'exploitation demandés en renouvellement font l'objet d'enquêtes réglementaires systématiques sur le terrain pour permettre à l'Administration de se rendre compte des travaux réalisés.

Risques liés aux catastrophes naturelles

Pour se prémunir contre les dommages qui pourraient être occasionnés par un éventuel phénomène naturel de type inondation, Managem réalise préalablement à tout lancement de projet d'investissement :

- des études d'impact environnemental ;
- la mise en œuvre de plans de sécurité consistant en l'installation de réseaux incendie, de plan d'évacuation, d'alarmes, etc.

De même, le Groupe Managem se prémunit contre d'éventuels phénomènes naturels en contractant des polices d'assurance qui couvriraient le cas échéant d'éventuelles pertes matérielles et pertes de stocks et une compensation de l'arrêt de la production.

Risques liés aux clients de Managem

Le Groupe Managem commercialise des commodités notamment, l'argent, l'or, le zinc, le plomb, le cuivre et le cobalt, cotés sur les marchés internationaux et bénéficiant de marchés organisés dans différentes bourses ou places financières spécialisés. De ce fait, le risque de perte d'un client potentiel est avéré avec une forte concentration du 1er client de Managem qui concentre 42,01% du CA de Managem.

Risques liés aux tensions géopolitiques

Le Groupe Managem opère sur le continent africain où subsiste des instabilités géopolitiques qui peuvent toucher la performance commerciale et industrielle du Groupe. Tel que le Soudan où La crise soudanaise a eu un impact direct et significatif sur les résultats de Managem via la suspension de ses opérations au Soudan.

Risques liés à l'accès au financement

Managem, à travers ses filiales, est engagée dans divers investissements qui requièrent pour certains des financements externes, un accès au financement limité ou compromis peut restreindre la croissance et l'efficacité opérationnelle de la société. Managem entreprend de diversifier ses sources de financements ainsi que ses partenaires financiers, elle définit une stratégie de financement réaliste en parallèle à l'élargissement de son pipeline de projets.

Risques liés à la volatilité des taux

Un renchérissement du coût de la dette peut limiter la capacité de lever des fonds, Managem veille à réaliser des opérations de financement à des taux compétitifs, à se positionner sur des courbes qui permettent de réduire les charges financières, et pour les dettes internationales, des instruments de couvertures sont mis en place.

Risques liés à l'endettement

Un endettement élevé peut augmenter la vulnérabilité du groupe en période de baisse des prix des matières premières, la gestion des ressources financières est ainsi une priorité au sein du groupe Managem, un équilibre entre le cash-flow dégagé par les opérations, les sources de financement garanties et l'apport en capitaux propres est un exercice de pilotage réalisé régulièrement.

Avertissement

Les informations précitées ne constituent qu'une partie du dossier d'information visé par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) sous la référence n° VI/EM/005/2025 le 4 Mars 2025.

L'AMMC recommande la lecture de l'intégralité du dossier d'information qui est mise à la disposition du public en langue française.